



Doc. 16313

23 décembre 2025

La détention de Temirlan Sultanbekov

Déclaration écrite n° 828

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

Nous exprimons notre profonde préoccupation concernant la détention de Temirlan Sultanbekov, le dirigeant des sociaux-démocrates du Kirghizistan et vice-président de l'Internationale socialiste. Sa détention soulève de sérieuses questions quant au respect de la procédure, à la protection des libertés politiques et au traitement des opposants politiques à l'approche des élections législatives du 30 novembre 2025.

Les évolutions récentes au Kirghizistan ont renforcé les inquiétudes concernant la réduction de l'espace politique, les pressions croissantes sur les voix de l'opposition et les implications plus larges pour la participation démocratique. Ces développements remettent en question l'adhésion du Kirghizistan aux principes de dialogue, de pluralisme et d'ouverture politique qui forment la base de toute société démocratique.

Nous appelons les autorités kirghizes à réexaminer le cas de Temirlan Sultanbekov conformément aux normes internationales en matière de droits de l'homme et à veiller à ce que l'État de droit soit respecté à tous les stades des procédures judiciaires et politiques. Dans ce contexte, nous exigeons également que Temirlan Sultanbekov, ainsi que tous les autres prisonniers, aient accès à des soins de santé appropriés.

Nous exhortons le Kirghizistan à respecter ses engagements internationaux et à envoyer un signal clair en faveur des libertés politiques, des normes démocratiques et de l'État de droit.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
BAKER Richard, Royaume-Uni, SOC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BLIKRA Jone, Norvège, SOC
EFSTATHIOU Constantinos, Chypre, SOC
EMRE Yunus, Türkiye, SOC
FOULKES George, Royaume-Uni, SOC
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
GRIFFITHS Leslie, Royaume-Uni, SOC
JONES Carwyn, Royaume-Uni, SOC
KOSTADINOVSKA-STOJCHEVSKA Bisera, Macédoine du Nord, SOC
LAMBRECHT Annick, Belgique, SOC
MARIE Didier, France, SOC
MARTINEZ SEIJO Luz, Espagne, SOC
MOLINA Fabian, Suisse, SOC
MURATORI Giulia, Saint-Marin, SOC
NOWICKA Wanda, Pologne, SOC
PAPANDREOU George, Grèce, SOC
PILLER CARRARD Valérie, Suisse, SOC
RAČAN Ivan, Croatie, SOC
TAN Namık, Türkiye, SOC

Total = 21

1. SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts